

DEPARTEMENT DE LA SARTHE
Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU 04 JUILLET 2024

Nombre de Conseillers : - En exercice : 45 - Présents : 24 - Procurations : 15
Rappel des dates : Convocation Générale : 28/06/2024 - Affichage : 28/06/2024

Le quatre juillet deux mille vingt quatre, à dix-huit heures trente , le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Le Gesnois Bilurien s'est réuni en séance ordinaire à la Salle Polyvalente Le Landon de Le Breil Sur Mézize sous la Présidence de Monsieur André PIGNÉ.

Étaient présents formant la majorité des membres en exercice :

Commune	Délégué	Présent	Mandataire - date de procuration	Absent excusé
ARDENAY-SUR-MERIZE	PIGNE André	X		
BOULOIRE	DELOUBES Anne-Marie		Pouvoir à BARRAIS Vincent - 03/07/24	
	ASSE-ROTTIER Jocelyne		Pouvoir à BUIJIN Chantal - 03/07/24	
	BOUCHE Jean-Marie		Pouvoir à Michel FROGER	
CONNERRÉ	MONGELLA Arnaud	X		
	FROGER André			X
	CHARPENTIER Dominique	X		
	GUILMAIN Nathalie		Pouvoir à CHARPENTIER Dominique - 01/07/24	
COUDRECIEUX	FOULON Tony		Pouvoir à OZAN Claudine - 04/07/24	
LE BREIL -SUR-MERIZE	ESNAULT Raymond	X		
	PLANCHON Anne-France	X		
LOMBRON	BOUZEAU Brigitte	X		
	GODEFROY Vincent		Pouvoir à BOUZEAU Brigitte - 03/07/24	
MAISONCELLES	DROUET Dominique	X		
MONTFORT-LE-GESNOIS	TRIFAUT Anthony		Pouvoir à Céline MATHE	
	MACÉ Mélanie		Pouvoir donné à FOUQUET Stéphane - 04/07/24	
	FOUQUET Stéphane	X		
	PLAIS Mickaël			X
NUILLÉ-LE-JALAIS	OZAN Claudine	X		
SAINT-CELERIN	FLOQUET Franck	X		
	DE GALARD Gilles		Pouvoir donné à FLOQUET Franck - 28/06/24	
SAINT-CORNEILLE	PRÉ Michel			X
	LEVASSEUR Christelle			X
SAINT-MARS-DE-LOCQUENAY	LE BIHAN Jean-François	X		
SAINT-MARS-LA BRIÈRE	SURUT Jackie	X		
	TOUZEAU Elisabeth		Pouvoir à SURUT Jackie - 04/07/24	
	CHRISTIANY Damien	X		
SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	FROGER Michel	X		
	BUNEL Pierrette			X
SAVIGNÉ-L-EVEQUE	LEMEUNIER Isabelle		Pouvoir à LATIMIER Martial - 04/07/24	
	LATIMIER Martial	X		
	MIGNOT Claude			X
	COURTABESSIS Alain	X		
	PENNETIER Stéphane	X		
SILLÉ-LE-PHILIPPE	DUGAST Claudia	X		
	TERTRE Charly	X		
SOULITRÉ	LEDRU Stéphane		Pouvoir à DUGAST Claudia - 30/06/24	
SURFONDS	DUTERTRE Alain		Pouvoir à ESNAULT Raymond - 04/07/24	
THORIGNÉ-SUR-DUÉ	CHAILLOUX Nathalie		Pouvoir à LECOMTE Jean-Claude - 01/07/24	
	LECOMTE Jean-Claude	X		
TORCÉ-EN-VALLÉE	ROYER Jean-Michel	X		
	MATHÉ Céline	X		
TRESSON	BUIJIN Chantal	X		
VOLNAY	PINTO Christophe		Pouvoir à LAUDE Jean-Yves - 30/06/24	
	LAUDE Jean-Yves	X		

Monsieur Raymond ESNAULT est élu secrétaire de séance.

Objet : Tarifs Enfance Périscolaire : ajout d'un tarif au quart d'heure
Délibération n° 2024-083

La Communauté de communes Le Gesnois Bilurien a souhaité se doter d'un nouveau logiciel (INOE) de réservation pour les activités PEEJ. L'actuel (AIGA) est aujourd'hui obsolète et ne bénéficie plus de développement.

De façon opérationnelle INOE permet un axe d'amélioration sur les domaines suivants :

- La communication aux familles,
- La gestion administrative des réservations,
- Une portabilité plus importante,
- Une gestion optimisée de l'activité

Afin de répondre à ces problématiques, il est proposé au conseil de voter l'ajout d'une tarification au ¼ d'heure à la grille tarifaire en vigueur, adoptée lors du Conseil communautaire du 11 avril dernier.

Le règlement intérieur des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires prévoit une tarification à la demi-heure. Cependant certains horaires de plage d'accueil ont un début et/ou une fin au quart d'heure. Exemples :

- 07h15 - 08h30 soit une ouverture du service de 1h15
- 16h15 - 18h30 soit une ouverture du service de 2h15
- 16h30 - 18h15 soit une ouverture du service de 1h45

Dès lors que la plage d'ouverture n'est pas totalisable en demi-heure, le dernier quart d'heure de la plage sera facturé au quart d'heure comme suit :

- Dernier quart d'heure du matin
- Dernier quart d'heure de l'après- midi

Le Conseil communautaire,

Vu le rapport présenté par Madame Anne-France PLANCHON, Vice-présidente en charge de la Petite Enfance, Enfance et Jeunesse de la Communauté de communes.

Après avoir pris connaissance et en avoir délibéré :

- **Approuve** l'ajout d'une tarification au quart d'heure à la grille tarifaire des accueils périscolaires comme indiqué dans les tableaux annexés.

Adopté

Contre : 1 (M. Jean-Michel ROYER)

Abstentions : 5 (Mme Claudine OZAN - Mme Mélanie MACE - M. Stéphane FOUQUET - Mme Céline MATHE - M. Anthony TRIFAUT)

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire,
Fait à Montfort-le-Gesnois, le 5 juillet 2024,

Le Président,
André Pigne



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération, et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 allée de l'Île Gloriette - 44 041 NANTES dans un délai de deux mois à compter de la présente date de publication.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyen accessible à partir du site www.telerecours.fr.



Tarifs Service Enfance - Ajout d'un tarif complémentaire Applicables à partir du 1er septembre 2024 Communauté de Communes LE GESNOIS BILURIEN

Passage en conseil communautaire du 04 juillet 2024

CDC Le Gesnois Bilurien		Périscolaire		Mecredis périscolaires	Vacances scolaires
		AU QUART D'HEURE			
		Matin	Soir avec goûter	Péri sur site au 1/4 d'h	Péri-als h tarif 1/4 h sur site
1	QF < 500	0.32 €	0.35 €	0.34 €	0.27 €
2	QF 501-700	0.40 €	0.44 €	0.42 €	0.33 €
3	QF 701 - 900	0.48 €	0.52 €	0.50 €	0.39 €
4	QF 901- 1100	0.56 €	0.60 €	0.58 €	0.46 €
5	QF 1101 - 1300	0.63 €	0.69 €	0.66 €	0.52 €
6	QF 1301 - 1500	0.71 €	0.77 €	0.74 €	0.59 €
7	QF > 1500	0.79 €	0.86 €	0.82 €	0.65 €

Hors CDC		Périscolaire		Mecredis périscolaires	Vacances scolaires
		AU QUART D'HEURE			
		Matin	Soir avec goûter	Péri sur site au 1/4 d'h	Péri-als h tarif 1/4 h sur site
1	QF < 500	0.40 €	0.44 €	0.42 €	0.33 €
2	QF 501-700	0.50 €	0.54 €	0.53 €	0.41 €
3	QF 701 - 900	0.59 €	0.65 €	0.62 €	0.49 €
4	QF 901- 1100	0.69 €	0.75 €	0.73 €	0.57 €
5	QF 1101 - 1300	0.79 €	0.86 €	0.83 €	0.64 €
6	QF 1301 - 1500	0.88 €	0.96 €	0.93 €	0.73 €
7	QF > 1500	0.98 €	1.07 €	1.03 €	0.81 €